

droit constitutionnel : le quinquennat

Par **cannelle**, le 11/03/2007 à 20:02

Bonjour, j'ai un TD sur le quinquennat et à ce propos, j'aurais une question : en quoi le quinquennat permet-il le renouvellement de la légitimité du président ?

merci.

Par **Odea**, le 11/03/2007 à 21:15

salut,
quelques pistes...

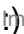
L'importance des prérogatives conférées au chef de l'Etat dépend de la durée de son mandat donc : la longévité exceptionnelle du mandat présidentiel - 7 ans, ce qui du reste résultait d'un accident de l'Histoire (fait quelques recherches sur le comte de Chambord et la loi du 20 novembre 1873) est un obstacle à ce que des pouvoirs importants lui soient conférés. Au contraire, un mandat plus court justifie que ses prérogatives soient un peu plus importantes. En outre, dans l'hypothèse d'un mandat de 7 ans, le chef de l'Etat reste quasiment sans contact avec le peuple pendant 7 longues années c'est-à-dire qu'il faut attendre 7 ans avant de pouvoir lui redonner ou lui retirer la confiance... de ce point de vue là, réduire son mandat à 5 ans permet au contraire aux citoyens de lui manifester/retirer leur confiance au terme d'un délai plus court donc il bénéficie d'une légitimité accrue.

Par **cannelle**, le 11/03/2007 à 21:29

merci de votre réponse. Je suis d'accord avec vous, le fait de passer le plus souvent devant les électeurs, augmente sa légitimité. Mais, c'est tout ce que l'on peut dire sur le sujet ?

merci.

Par **mathou**, le 11/03/2007 à 21:46

Ca dépend. Comme tu viens d'arriver sur le forum, je te précise les deux cas  page not found or type unknown

Si c'est une simple question de compréhension, il n'y a pas beaucoup de choses à rajouter dessus, à part peut-être la légitimité des élections avec le système des 500 signatures, dont certains demandent la suppression pour un parrainage populaire.

S'il s'agit d'un sujet de dissertation ou de commentaire que tu auras à traiter, il faudrait que tu donnes ta problématique et une ébauche de plan conformément à la charte du forum, pour que les membres puissent te guider.

Par **cannelle**, le **11/03/2007** à **21:51**

c'est une question comme ça car j'ai un td sur le quinquennat.